

Intervention de la Présidente de la Région Réunion

38^{ème} Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI)

Jeudi 16 mai 2024

Hôtel « Le Méridien », Pointe aux Piments (Maurice)

Monsieur le président du Conseil des ministres de la COI (commission de l'océan Indien),

Mesdames et Messieurs les Ministres des États membres de la COI,

Monsieur le Secrétaire général de la COI,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique, des partenaires au développement et des observateurs auprès de la COI,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis de la coopération régionale et de l'indianocéanie,

Je suis très honorée de pouvoir m'exprimer, aujourd'hui, en tant que Présidente de la Région Réunion, et membre de la délégation française, à ce 38^{ème} Conseil de la COI.

Le Conseil est le rendez-vous annuel incontournable de notre organisation régionale qui permet de réunir nos cinq États membres autour de sujets d'intérêt commun pour l'avenir de nos îles.

Je tiens particulièrement à saluer ce matin les Ministres des États membres de la COI et les membres de leurs délégations, ainsi que le Secrétaire général de la COI.

J'adresse également mes plus vifs remerciements aux autorités mauriciennes pour la qualité de leur accueil, leur chaleureuse hospitalité.

Depuis près de 40 ans, comme vous le savez, la Région, aux côtés de l'État et du Département, siège aux instances de la COI, comme le prévoit le protocole d'adhésion de la France à la Commission de l'Océan Indien.

Je voudrais redire aujourd'hui à quel point nous sommes attachés à cette participation, tant les liens entre La Réunion et les autres îles de l'océan Indien sont forts.

Nous sommes unis par une géographie et une histoire commune, et par une culture partagée, et nous sommes aujourd'hui confrontés à des enjeux majeurs.

Nos territoires, en particulier les petites économies insulaires, partagent les mêmes défis et il est indéniable qu'ils vont s'accroître dans les années à venir, accroissant d'autant notre vulnérabilité : exposition face aux effets du changement climatique ; dépendance énergétique ; ainsi que la problématique de la connexion aérienne, maritime et numérique.

De la même manière, nos atouts naturels uniques, tels que notre biodiversité exceptionnelle, requièrent une attention particulière en matière de préservation, de conservation et de valorisation à l'échelle régionale mais aussi mondiale.

Pour assurer un développement durable, nous devons donc emprunter des voies innovantes et originales.

C'est cette ambition qui a guidé le développement de la Commission de l'Océan Indien.

Cette ambition de rapprochement pour une entraide renforcée, cette volonté d'unité pour une plus grande force collective, cette aspiration à préserver ensemble un héritage commun au service d'un développement durable et respectueux de notre environnement.

S'agissant de notre île, Mesdames, Messieurs, je voudrais le redire ici : notre positionnement géographique représente un atout que nous devons valoriser en conciliant, d'une part, notre appartenance à notre environnement régional, et, d'autre part, les liens qui nous unissent à l'Europe.

Cela doit être le cas bien évidemment, au sein de la Commission de l'Océan Indien, mais également au-delà.

C'est tout le sens de la politique de codéveloppement et de coopération renforcée que nous portons dans des domaines clés, telles que la sécurité alimentaire, la souveraineté énergétique, le désenclavement maritime et aérien et numérique, ou encore la gestion de crise à l'échelle régionale.

Mais celle-ci ne sera possible qu'à travers une meilleure articulation de notre politique avec celle des pays de la zone.

Cette articulation c'est aussi celle d'une complémentarité des fonds FEDER [Fonds européen de développement régional], notamment dans le cadre du programme INTERREG, et des fonds NDICI [Instrument de Voisinage, de Coopération au Développement et de Coopération Internationale] de l'Union européenne.

Cette synergie financière doit permettre de mettre ces outils au service de vraies stratégies de coopération régionale et de concrétiser des projets régionaux d'envergure, au sein desquels La Réunion prendra toute sa place, dans des domaines tels que le développement des échanges régionaux, la protection de l'environnement, ou encore la promotion de la jeunesse.

Elle doit aussi permettre une meilleure association et une meilleure prise en compte des intérêts de La Réunion dans les projets de la Commission de l'Océan Indien.

De la même manière, cela suppose une intégration également plus étroite de La Réunion aux discussions sur les accords commerciaux négociés et signés dans son environnement régional, afin que nos intérêts soient pris en compte.

C'est le cas des Accords de Partenariats Economiques dont les enjeux sont cruciaux pour notre territoire.

Cette démarche s'inscrit dans notre engagement à construire un avenir économique durable pour La Réunion, basé sur une coopération renforcée et des partenariats stratégiques au sein de notre environnement régional.

Mesdames, Messieurs,

Je ne le dirai jamais assez : par notre présence, nos atouts et nos liens culturels historiques, nous présentons de multiples opportunités en faveur du co-développement mais également, et surtout, de la paix.

Notre attachement à l'océan Indien comme zone de paix est la reconnaissance de l'importance vitale de préserver la stabilité et la sécurité dans cette région stratégique.

L'océan Indien est bien plus qu'une immense étendue d'eau - c'est un carrefour où se croisent des cultures, des économies et des voies commerciales vitales pour le monde entier.

Je crois fermement que la prospérité et le développement durable de nos régions dépendent de la paix et de la stabilité dans cette zone.

Les travaux qui vont s'ouvrir aujourd'hui doivent aussi permettre d'oeuvrer ensemble pour un avenir pacifique et prospère pour tous.

Pour terminer mon intervention, je voudrais adresser tous mes vœux de réussite à la présidence seychelloise entrante et dire à nos amis seychellois que nous serons à leurs côtés.

Je vous remercie de votre attention.